

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 novembre 2013

Projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

Déclaration du groupe de la CGT

Le groupe de la CGT partage l'économie générale de l'avis et son équilibre. Nous voudrions souligner la qualité du travail réalisé malgré les conditions et les délais imposés à la section, pour un avis sur un projet de loi mis en chantier depuis plusieurs mois.

Partageant l'ensemble des observations et recommandations de l'avis, nous nous attacherons à en pointer deux aspects.

Le premier concerne l'absence dans la loi de toutes propositions concrètes concernant les salariés. Justement souligné dans le texte, ils représentent une part importante de la population active tant dans l'agriculture que dans les industries agroalimentaires et la forêt. L'actualité doit attirer l'attention des pouvoirs publics sur la multiplication des plans de restructuration, fermetures de sites et suppressions d'emplois depuis plusieurs années. Des milliers de salariés, en Bretagne mais aussi dans d'autres régions, sont licenciés, des vies sont brisées, des conditions de travail extrêmement dégradées pour ceux qui restent, le potentiel agricole et industriel, régional et national, affaibli. Aucune proposition concrète n'est faite pour sauvegarder notre industrie et reconquérir les filières mises en difficulté par des stratégies de rentabilité financière à court terme des groupes de l'agroalimentaire et de la grande distribution. L'État doit assumer ses responsabilités face à cette casse pour sauvegarder notre souveraineté alimentaire et répondre aux besoins de la population pour un accès de tous à une alimentation saine, équilibrée et de qualité.

Le deuxième point concerne la proposition du projet de loi de création d'un Institut agronomique et vétérinaire de France. Cette proposition, qui est en fait une restructuration profonde de la recherche et de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire, publics, reviendrait à transformer un système dont nombre d'établissements tels que l'INRA ou le CIRAD ont une renommée mondiale, en une « usine à gaz » sans nouveaux moyens financiers et donc à la charge d'établissements aux budgets déjà exsangues. Le projet de loi propose un Agreenium 2 dont le maître mot est « mutualisation » ce qu'il faut traduire par économies d'échelle à l'heure où la comptabilité sert d'orientation politique. Alors que le premier Agreenium, consortium né il y a 5 ans du regroupement des principaux acteurs de la recherche et de la formation supérieure agronomique et vétérinaire de France, ne survit qu'à partir des moyens qui lui sont affectés par l'INRA et dont un rapport révèle le maigre bilan, la CGT se félicite de l'opposition à cette nouvelle restructuration intégrée dans l'avis.

La CGT a voté l'avis.